

Le 23 avril 2020

ENVOYÉE PAR COURRIEL A :

Le très honorable Premier ministre Trudeau, P.C., député
L'honorable Bill Morneau, P.C., député, Ministre des Finances
L'honorable Catherine McKenna, P.C., députée, Ministre de l'Infrastructure
L'honorable Marc Garneau, P.C., C.C., C.D., M.P., F.C.A.S.I., Ministre des Transports
L'honorable Navdeep Bains, P.C., député, Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie
L'honorable Mélanie Joly, P.C., députée, Ministre du Développement économique et des Langues officielles
L'honorable Andrew Scheer, P.C., député, Chef du Parti conservateur du Canada
L'honorable Jagmeet Singh, député, Chef du Nouveau Parti démocratique du Canada
L'honorable Yves-François Blanchet, député, Chef du Bloc Québécois
L'honorable Elizabeth May, O.C., députée, Leader parlementaire du Parti Vert du Canada

Unifor réclame un plan fédéral d'aide d'urgence pour les réseaux de transport public

Chers Premier ministre, ministres et chefs de partis fédéraux,

Je vous écris aujourd'hui pour attirer votre attention sur la situation critique des réseaux de transport public dans tout le pays. Comme vous le savez, les mesures de précaution de distanciation sociale recommandées par votre gouvernement ont conduit des millions de Canadiennes et Canadiens à travailler depuis leur domicile pendant la pandémie de la COVID-19.

En conséquence directe de ces initiatives fédérales, les systèmes de transport urbain ont connu une forte baisse des revenus provenant des tarifs et des divers frais de véhicules automobiles des navetteurs qui soutiennent le système. Le manque de financement a entraîné de graves problèmes de liquidités pour tous les réseaux de transport en commun, et les autorités de transport en commun ont commencé à mettre à pied du personnel afin de rester solvables.

À bien des égards, les autorités du transport en commun ne sont pas différentes des compagnies aériennes canadiennes. Toutes deux jouent un rôle essentiel dans le réseau de transport du pays et sont indispensables à l'économie canadienne.

Unifor a salué les mesures prises par le gouvernement fédéral pour aider les compagnies aériennes, notamment les critères permettant à ces employeurs de bénéficier de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs des compagnies aériennes resteront ainsi au travail, ce qui constitue un stimulus économique indispensable pour des dizaines de communautés.

Je vous exhorte à prendre des mesures immédiates similaires pour les autorités de transport public.

Les systèmes de transport urbain sont un maillon essentiel de la réponse à la pandémie; un rouage indispensable dans la grande machinerie qui lutte quotidiennement contre la COVID-19. Rien qu'à Vancouver,

environ 50 000 travailleuses et travailleurs des services essentiels utilisent régulièrement les transports en commun pour se rendre au travail.

Ce sont aussi, dans l'ensemble, les travailleuses et travailleurs des services essentiels qui ont le moins d'alternatives de transport pour se rendre au travail qui seront touchés par les réductions dramatiques des services. Dans de nombreux cas, ce sont les travailleuses et travailleurs les moins bien payés sur la première ligne de la COVID-19 qui dépendent des transports en commun pour se rendre à leur travail et en revenir, ceux qui remplissent les rayons des épiceries ou en travaillent aux caisses des pharmacies. Selon le recensement de 2016, 49 % des travailleuses et travailleurs de Vancouver qui utilisent les transports en commun pour se rendre au travail gagnent moins de 30 000 dollars par année. Les trois plus grands groupes de travailleuses et travailleurs qui utilisent le transport en commun pour se rendre au travail sont : les travailleurs du commerce de détail (13 %), les travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration (12 %) et les travailleurs des soins de santé et de l'assistance sociale (10 %).

Alors que vous envisagez un programme d'aide financière pour les systèmes de transport public, nous vous implorons de garder à l'esprit les besoins des travailleuses et travailleurs. Toute aide financière accordée à un secteur d'activité doit être assortie de conditions strictes et exécutoires garantissant que l'aide financière est liée au maintien du revenu des employés actuels, à la création d'emplois et non à la distribution de primes aux cadres.

Au minimum, les conditions doivent s'assurer que:

- Les employeurs recevant une aide garantiront l'emploi pendant cette période, et des possibilités de formation et de développement professionnel devraient être offertes.
- Des limites strictes doivent être imposées à la rémunération des cadres.
- Les investissements dans les biens d'équipement et les machines doivent être liés à des critères de développement économique local, notamment en matière de contenu en matériel national, de main-d'œuvre locale et d'accords d'embauche préférentielle locale (par exemple, des ententes sur les retombées communautaires).

Des avis de mise à pied des travailleuses et travailleurs du transport en commun ont déjà été émis dans plusieurs provinces. Il est maintenant nécessaire d'agir conjointement au niveau fédéral et provincial pour protéger les services de transport en commun pour les travailleuses et travailleurs des services essentiels.

Sincèrement,



Jerry Dias
Président national

JD/klsep343